

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **GUICHET UNIQUE : CREATION D'UN POSTE CDD CENTRE DE FORMALITES
DES ENTREPRISES**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM.
DRHOUIN - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND -
MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - M. VERNE

Intervention de M. Dominique CAUQUY, Trésorier

La loi ALUR promulguée le 24 mars 2014 a pour effet de :

- désigner les CCIT comme autorité compétente pour la délivrance de la carte professionnelle des activités immobilière en lieu et place des préfectures, avec effet au 1er juillet 2015 ;
- confier au réseau des Chambres l'élaboration et la gestion d'un fichier des titulaires d'une carte professionnelle.

Cette mission, jusqu'ici dévolue aux préfectures, a été revue en profondeur à l'occasion de ce changement de compétence et nécessite un apprentissage important pour les collaborateurs.

Il s'agit en effet de contrôler la moralité, l'aptitude professionnelle, les garanties financières, les assurances de responsabilité civile professionnelle et éventuellement le compte séquestre pour tout nouveau professionnel de l'immobilier. Et ceci pour des cartes valables trois ans au lieu de dix actuellement ce qui induit une charge de travail triplée pour les demandes de renouvellements.

Compte tenu du surcroît d'activité lié à cette nouvelle mission et de sa complexité juridique, il est proposé l'embauche d'un CDD de 12 mois pour pouvoir absorber cette charge de travail et mettre en place de nouvelles procédures.

En conséquence, il vous est donc soumis pour approbation la création de ce poste en CDD pour une durée de 12 mois dans les conditions exposées.

L'Assemblée, vu l'exposé de Dominique Cauquy, Trésorier, approuve la création d'un poste en CDD pour une durée de 12 mois dans les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	18
- Nombre de voix pour	18
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président